

FOOT MÉDITERRANÉE



NUMERO 32 – JUILLET-AOÛT 2017

Internet : ligue-mediterranee.fff.fr / www.facebook.com/lmedfoot / www.twitter.com/lmedfoot

ACTUALITÉ

En attendant la reprise, dernier regard sur la saison écoulée marquée par de belles réussites en Méditerranée.

Page 2

INFOS LIGUE

Rétro de juin-juillet, réunions Licences.

Assemblée Générale d'été, saison du Beach Soccer.

Pages 3-4

GROS PLAN

Composition des Championnats de Ligue, Infos Assurances.

Zoom sur la Soirée des Récompenses 2017.

Pages 6-8

Bonnes vacances bien méritées !

La saison 2016-2017 a été bouclée tambour battant avec notre Assemblée Générale d'été à Saint-Raphaël et la traditionnelle Soirée des Récompenses à La Seyne-sur-Mer dans le Var. Cette année encore, les clubs ont été nombreux à honorer ces deux rendez-vous -et je les en remercie- marquant la fin d'un exercice particulièrement riche, avec les réformes annoncées lors de mon investiture en septembre 2016 et réalisées en quelques mois.



Je passe sur les nombreux ajustements effectués, sur la réorganisation administrative de la Ligue et sur les réflexions menées par les groupes de travail mis en place, pour me focaliser simplement sur les changements opérés au sein de nos championnats avec l'avènement du Régional 1 et du Régional 2 en catégorie Seniors. Il faut donc s'habituer dès maintenant à parler de R1 et de R2, et non plus de DH et de DHR, appellations historiques depuis des décennies.

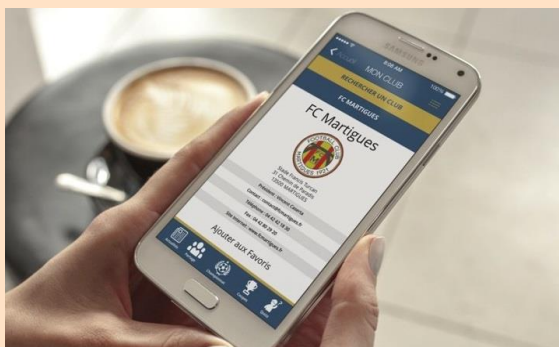
Question sémantique ? Pas seulement car le système des montées et descentes a été quelque peu modifié et les incidences de ces changements vont également affecter l'exercice suivant (voir Foot Méditerranée n°31) avec le futur Régional 2 composé de trois groupes de 12 équipes.

D'ici là, nous aurons l'occasion d'évoquer ces modifications. En attendant, permettez-moi de vous souhaiter d'excellentes vacances au cours desquelles vous allez mettre (un tout petit peu) le football entre parenthèses. Mais comme vous êtes, comme moi, un passionné, le ballon rond ne sera pas longtemps éloigné de votre esprit.

Alors, au plaisir de vite vous retrouver en pleine forme à la rentrée pour une saison 2017-2018 qui s'annonce d'ores et déjà passionnante et riche de promesses !

Eric BORGHINI

Suivez-nous sur l'application Foot Méditerranée



Résultats, classements, calendriers, infos, tutoriels, quiz...

Tout est sur l'appli téléchargeable sur App Store et Play Store.

N'attendez pas pour la télécharger gratuitement afin de suivre le début de saison.

35 équipes au niveau national

La Ligue Méditerranée comptera 35 équipes en Championnats Nationaux Seniors, Jeunes, Féminines et Futsal lors de la saison 2017-2018, soit cinq de plus que la saison précédente :

Ligue 1 : Marseille, Monaco, Nice

Ligue 2 : Néant

National 1 : Consolat Marseille

National 2 (Groupe A) : Fréjus Saint-Raphaël, Grasse, Hyères, Marignane Gignac, Marseille, Martigues, Monaco, Nice, Toulon.



National 3 (Groupe Corse /

Méditerranée) : Aubagne, Cannes, Cannet-Rocheville, Endoume Marseille, Gémenos, Le Pontet, Saint-Rémy, Villefranche Saint-Jean Beaulieu.

Division 1 Féminine : Marseille.

Division 2 Féminine : Néant

Division 1 Futsal : Toulon Elite Futsal

Division 2 Futsal : Néant

Championnat National U19 (Groupe D) : Monaco, Nice, Marseille, Toulon.

Championnat National U17 (Groupe D) : Monaco, Istres (photo), Nice, Marseille, Air Bel Marseille, La Valette.

Challenge National Féminin U19 (Groupe D) : Marseille, Nice.



Dans la boîte aux souvenirs...

Avant de boucler les valises pour les vacances et de mettre Foot Méditerranée au repos jusqu'en septembre, dernier regard sur la saison écoulée pour dresser le bilan méditerranéen.

Sur le plan national, la Méditerranée a été aux avant-postes avec ses trois clubs de Ligue 1 particulièrement performants : Monaco, Champion de France, demi-finaliste de la Ligue des Champions et finaliste de la Coupe de la Ligue, Nice sur le podium de la Ligue 1 à la troisième place et Marseille, 5^{ème}. Nos trois équipes dans le top 5, on n'avait jamais connu une telle réussite, d'autant que l'on va retrouver le trio magique sur la scène européenne !

D'autres clubs nationaux se sont également mis en évidence à l'image de l'OM Féminines, 4^{ème} pour son premier exercice en Division 1, de Grasse, champion de son groupe de CFA2 et promu en National 2, d'Air Bel Marseille, néophyte et 3^{ème} en National U17, sans oublier les Jeunes U19 de Marseille et U17 de Monaco, finalistes de la Coupe Gambardella et du Championnat.

Sur le plan régional, nous avons vécu de beaux championnats disputés et à suspense jusqu'au bout dans certaines catégories.

La Provence s'est taillé la meilleure part avec cinq titres de Champion en Seniors DHR (Arles), Foot Entreprise DH (ASPTT Marseille), U19 DHR et U15 DH (Air Bel, *photo*), U17 DHR (Pays d'Aix). La Côte d'Azur et le Var sont à égalité avec trois titres : Seniors DH (Cannes), DH et U17 Féminines (OGC Nice) pour l'une ; Futsal DH (Toulon Est), U19 DH (SC Toulon) et U17 DH (La Valette) pour l'autre. Le Rhône-Durance s'est adjugé le titre en U15 DHR (Saint-Rémy). Les Coupes Régionales sont revenues, par ailleurs, au Rhône-Durance (Monteux en Féminines) et à la Provence (EMH Allauch en Foot Entreprise).



D'autres événements ont marqué la saison comme le Tour Elite Féminine U17, qualificatif pour le Championnat d'Europe, disputé dans notre région à Martigues, Marignane et Aix-en-Provence et qui a vu l'équipe de France se qualifier brillamment.

Enfin, les traditionnels rendez-vous de masse ont été de pleines réussites (Journée Régionale U11 à Puyricard, Festival U13 à Sisteron, Journée Régionale des écoles de football féminines à Avignon, Journée Régionale des sections sportives à Trets, Soirée des Récompenses à La Seyne-sur-Mer, tournée du Car Podium sur tout le territoire...).

De quoi remplir la boîte aux souvenirs. Place désormais à la saison 2017-2018 que l'on souhaite aussi aboutie !



Juin-Juillet dans le rétro



Les U19 en Provence

L'équipe de France U19 a disputé le Tournoi de Provence sans réussite (nul avec le Pays de Galles 0-0, défaite face à la Côte d'Ivoire 2-1, victoire sur Bahrein 6-1).

Journée des Sections

Comme à chaque fin de saison, les sections sportives scolaires ont été rassemblées à Trets pour une Journée Régionale parsemée de petits matches entre elles.



Barrages pour la DHF

Au terme des deux journées de barrages à Rousset, les formations de Carros et de Maillane ont obtenu leur ticket pour la Division d'Honneur Féminine.

Inter-Ligues U15

Les sélections U15 Filles et Garçons de Méditerranée ont disputé un Inter-Ligues à Hauteville (Ain). De quoi engranger de l'expérience.



Le Pôle en Tournois

Les promotions du Pôle Espoirs d'Aix-en-Provence ont bouclé leur saison par deux Tournois à Gignac pour les U14 et à Monteux pour les U15.

L'ETR en séminaire à Fréjus



L'Equipe Technique Régionale, dirigée par Laurent Mouret, s'est réunie en séminaire à Fréjus. Objectifs : dresser le bilan de la saison et établir le calendrier technique pour 2017-2018.

Réunions-Licences



Comme la saison dernière, la Ligue a organisé des réunions décentralisées portant sur les Licences (Aix pour la Provence, Montfavet pour Rhône-Durance, Toulon pour le Var, Nice pour la Côte d'Azur et Sisteron pour les Alpes). Les nombreux dirigeants de clubs se sont notamment familiarisés avec les diverses procédures, alors que la dématérialisation de la demande et du support de Licence est à l'ordre du jour comme le nouveau certificat médical. Des réunions très instructives qui ont également permis aux intervenants de la Ligue (Noël Mannino, Raphaël Boutin, Julien Pinto, Maxime Le Gal) de délivrer d'autres messages à destination des clubs et des Districts.



A l'heure de l'Assemblée d'été

Organisée à Saint-Raphaël (Var), l'Assemblée Générale de la Ligue a été ouverte par le Président Eric Borghini, après le mot de bienvenue de Pierre Guibert, Président du District du Var, hôte de l'événement. Au programme notamment, la réforme des championnats, les finances, les modifications de textes...

Le Président de la Ligue a, au préalable dans son allocution, effectué un large tour d'horizon des dossiers traités ces derniers mois et des perspectives pour la prochaine saison, dont la réorganisation administrative de l'instance régionale. Sans oublier les rapports des ateliers de travail mis en place dès l'avènement du nouveau Comité Directeur en septembre dernier : création d'un Pôle Espoirs Féminin et de l'Institut de Formation Régional du Football ouvert en particulier sur la formation de dirigeants, ré-articulation des relations Ligue-Districts... « Nous sommes en avance sur le calendrier et de nombreux projets sont lancés, sans parler de ceux qui ont été menés à terme, à l'image de l'organisation du Tour Elite U17 Féminine. »

Le Président a également évoqué la création d'une nouvelle commission régionale dédiée au Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) qui permettra aux clubs d'accéder plus facilement aux demandes de subventions pour l'édification de nouveaux terrains, l'acquisition de véhicules Volkswagen, la fourniture d'équipements, et l'acquisition de bons de formation...



Transition trouvée pour donner la parole à Vincent Nologues, vice-président de la LFA, venu en Méditerranée présenter le fonctionnement de l'instance nationale et de ses missions (aides aux Districts et aux Ligues, actions et développement de pratiques, dont le Beach Soccer...).

Après l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Hiver, les Finances ont été à l'ordre du jour avec l'intervention de Matthieu Savy, trésorier général de la LMF, sur la présentation du budget prévisionnel 2017-2018 et sur la tarification aux clubs. « Suite à la baisse des subventions publiques, nous tablons sur l'investissement de partenaires privés, de façon à ne pas augmenter les charges des clubs, même s'il y aura quelques augmentations comme les amendes liées aux avertissements et exclusions, et aux fraudes. » L'échéancier des paiements et la pénalisation des clubs défaillants ont été également évoqués.

Autre dossier important : la réforme des Championnats Régionaux présentée par Noël Mannino, secrétaire général de la Ligue. « La genèse de cette réforme vient essentiellement de la demande forte des Districts de bénéficier de deux accessions en Régional 2 (ex-DHR). Le groupe de travail a accédé à cette requête (sauf pour le District des Alpes requérant le statu quo). Notre ambition était également de préserver l'élite régionale ».

Les modifications issues des règlements fédéraux (réforme du certificat médical, dématérialisation de la licence, règlement et barème disciplinaires, statut de l'arbitrage), ainsi que les modifications de textes de la LMF ont ensuite été présentées par Maxime Le Gal, juriste, et Raphaël Boutin, directeur de la Ligue. L'élection des délégués aux Assemblées Fédérales 2017-2018 et les remises des récompenses fédérales et du District du Var ont clôturé cette première AG d'été présidée par Me Eric Borghini.

BEACH SOCCER

Avec l'avènement de l'été, la saison de Beach Soccer a pris son envol. Au programme au CREPS d'Aix : une séance d'entraînement de l'équipe de France, des journées régionales de détection, un Inter-Ligues Méditerranée-Occitanie et la phase finale régionale remportée par Marseille Beach Team. A venir : le FFF Tour à La Londe (21 et 22 août) et à Bormes-les-Mimosas (25 et 26 août).



Tout n'est pas joué parce qu'on est une fille.



La moitié de l'histoire du football reste à écrire.

Volkswagen, partenaire de la Fédération Française de Football, soutient les Bleues cet été et encourage les jeunes filles à pratiquer le football.



Un nouveau site Internet pour la Ligue !

Le site de la Ligue Méditerranée fait peau neuve avec une ergonomie plus simple et pratique. Vous retrouverez toute l'actualité du football méditerranéen, toutes les catégories et toutes les informations pratiques. Rendez-vous au mois d'août pour découvrir ce nouvel outil de communication au service des clubs et des licenciés.



Information Assurances 2017-2018

L'article L321-4 du Code du Sport impose aux groupements sportifs (la Ligue et les Clubs) d'informer leurs licenciés sur l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires. Ainsi, nous recommandons aux Présidents de Clubs d'informer leurs licenciés de l'intérêt à souscrire aux garanties complémentaires, lors de la signature de la demande de Licence.

La Ligue Méditerranée de Football et la [Mutuelle des Sportifs](#) mettent à votre disposition un formulaire A3 de « Demande de Licence » comportant 4 pages, contenant les informations nécessaires à communiquer à vos licenciés sur les garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont ils bénéficient par le biais de la licence (sauf renonciation volontaire) mais également de la possibilité et de leur intérêt de souscrire aux garanties individuelles complémentaires décrites qui permettent, en fonction de l'option choisie et pour une cotisation modérée, de bénéficier pour toute la durée de la saison en cas de dommage corporel accidentel :

- De garanties supérieures à celles proposées par la licence en Décès et Invalidité.
- D'un versement d'une Indemnité Journalière en cas de perte de salaire.

La souscription des garanties complémentaires se fait au moyen du bulletin de souscription inclus en page intérieure du formulaire de « Demande de Licence ».

Pour toutes questions sur vos contrats (attestation, garanties,...) :

Mme Nadia ESNABI
nadia.esnabi@grpmds.com
 Tél : 01.53.04.86.16
 Fax : 01.53.04.86.87

Composition des Championnats de Ligue

Division d'Honneur U15

SC Air Bel, O. Marseille, OGC Nice, FC Istres, EFC Fréjus Saint-Raphaël, US Le Pontet Grand Avignon 84, AS Monaco, FC Martigues, AS Saint-Rémy, Gap Foot 05, FC Mougins, UA La Valette.



Division d'Honneur Régionale U15

Groupe A : AC Arles, AC Avignonnais, AFC Sainte-Tulle Pierrevvert, ARC Cavaillon, Burel FC, Cavigal Nice, EP Manosque, FC Istres, Luynes Sports, O. Monteux, Pays d'Aix FC, SC Air Bel.

Groupe B : AS Cannes, AS Gémenos, AS Mazargues, EFC Fréjus Saint-Raphaël, ES Cannel-Rocheville, Marignane Gignac FC, O. Marseille, OGC Nice, RFC Toulon, Six-Fours Le Brus, US Valbonne Sophia Antipolis, US Vivo 04.

Division d'Honneur U17

AS Monaco, AS Saint-Rémy, Cavigal Nice, EFC Fréjus Saint-Raphaël, FC Mougins, F. Celtic Beaumont, Marignane Gignac FC, O. Marseille, Pays d'Aix FC, RC Grasse, SC Toulon, Salon Bel Air.

Division d'Honneur Régionale U17

Groupe A : AC Arles, AC Vedène, AS Cannes, AS Gémenos, AS Monaco, Cavigal Nice, FC Côte Bleue, FC Istres, Hyères FC, Marignane Gignac FC, Sainte-Tulle Pierrevvert, US Le Pontet Grand Avignon 84.

Groupe B : AS Cagnes le Cros, AS Mazargues, Burel FC, ES Cannel-Rocheville, ES Pernoise, FC Martigues, Gap Foot 05, Luynes Sports, SC Draguignan, SC Air Bel, US Cannes La Bocca, USM Endoume.

Division d'Honneur U19

AC Arles, AS Monaco, AS Cannes, EFC Fréjus Saint-Raphaël, ES Cannel-Rocheville, FC Côte Bleue, FC Istres, FC Martigues, Marignane Gignac FC, Six-Fours Le Brus, SC Air Bel, US Le Pontet Grand Avignon 84.

Division d'Honneur Régionale U19

Groupe A : AFC Sainte-Tulle Pierrevvert, AS Cagnes le Cros, AS Cannes, AS Fontonne Antibes, BC Isois, Hyères FC, Marignane Gignac FC, Salon Bel Air, Saint Sylvestre Nice Nord, UA La Valette, US Carqueiranne la Crau, US Venelles.

Groupe B : AC Arles, AS Gémenos, Aubagne FC, Cavigal Nice, FC La Seyne, FC Villefranche Saint-Jean Beaulieu, Gap Foot 05, Gardanne Biver FC, RC Grasse, SC Toulon, SMUC, USM Endoume.

DH Féminine

AC Avignonnais, AS Monaco FF, FC Carros, FA Marseille Féminin, FC Ramatuelle, FC Rousset SVO, FCF Monteux, Maillane SDE, O. Marseille, OGC Nice, SC Mouans-Sartoux, SC Toulon.

DH Futsal

ACA Cannes, AFC Sainte-Tulle Pierrevvert, CA Peymeinade, FC Gambette, FC La Seyne-sur-Mer, FC Martigues, Gardia Club, Issole Futsal, Marseille Beach Team, FC Saint-Henri, Avenir Sportif Toulon, Toulon Est Futsal.

Régional 1 Seniors

AC Arles, AS Maximoise, EFC Fréjus Saint-Raphaël, ES Pernoise, EUGA Ardziv, FC Carnoux, FC Côte Bleue, FC Istres, Hyères FC, Marignane Gignac FC, ROS Menton, SC Toulon, Salon Bel Air, US Carqueiranne la Crau.

Régional 2 Seniors

Groupe A : AC Port de Bouc, AS Cagnes le Cros, ES Saint-Zacharie, FA Val Durance, FC Rousset Sainte Victoire, GS Consolat, Gap Foot 05, Gardanne Biver FC, O. Rovenain, SC Courthézon, SC Draguignan, SDE Maillane, UA La Valette, US Veynes.

Groupe B : AS Monaco, Berre SC, CA Gombertois, ES Fosséenne, ES La Ciotat, FC Martigues, SC Mouans-Sartoux, Six-Fours le Brus FC, SMUC, US 1^{er} Canton, US Cap D'Ail, US Le Pontet Grand Avignon 84, US Mandelieu LN, US Pégomas.



CLUBS ET ASSURANCES

Dans l'optique de protéger votre club face aux risques liés à son activité, il convient de souscrire à un ou plusieurs contrats d'assurance. Cela doit vous permettre de ne pas avoir à assumer, seul, un quelconque sinistre. Si les conditions de mise en œuvre du contrat ont été respectées, c'est alors l'assureur qui prendra en charge les conséquences financières de ce sinistre à votre place.

Conseil pratique : Ne pas attendre la survenue d'un accident ou d'un sinistre pour s'intéresser aux risques couverts par les contrats d'assurance de votre club.



RESPONSABILITE CIVILE - Une Obligation légale :

Tout club de football, en tant qu'organisateur d'activités physiques et sportives, a l'obligation de souscrire des contrats collectifs d'assurance couvrant la **responsabilité civile** de vos dirigeants et pratiquants.

Il est important pour votre club de souscrire un contrat d'assurance en responsabilité civile qui soit adapté à vos activités (locaux, matériels, transports...) à votre organisation (affiliation à la FFF, soirées événementielles...) ainsi qu'à votre patrimoine (véhicules, locaux, équipements informatiques...)

ATTENTION

Lors de la souscription d'un contrat d'assurance en responsabilité civile, l'association devra vérifier que licenciés et pratiquants sont considérés comme tiers entre eux.



INDIVIDUELLE ACCIDENT – Une Obligation d'information :

ATTENTION

Lorsque l'organisateur propose à un pratiquant d'adhérer à un contrat d'assurance individuelle, il est tenu de préciser que l'adhésion est facultative. L'adhérent reste libre d'accepter ou de refuser.

Tout club de football doit, en outre, indiquer aux pratiquants l'intérêt que présente pour eux la prise de garanties **d'assurance individuelle** couvrant les dommages causés à soi-même par soi-même (accidents, blessures).

Si un pratiquant n'a pas souscrit d'assurance « individuelle accident », il s'expose, à supporter lui-même les coûts financiers liés à sa blessure (frais médicaux, interruption de l'activité professionnelle etc...)

Dans le cadre de l'assurance individuelle, le club de football, en tant que « groupement sportif », a l'obligation :

- **D'informer** ses adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance « individuelle accident » couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique du football.
- De mettre à disposition plusieurs formules d'assurances complémentaires afin d'avoir une garantie plus étendue tout en précisant les montants de garantie de chacune d'entre elles.

En Bref :

Les clubs de football ont le devoir de se conformer aux contraintes de la réglementation du sport en matière d'assurance. A cette occasion, la règle stipule des obligations strictes en matière de responsabilité civile. En revanche, rien n'oblige un licencié à prendre des garanties d'assurance individuelle pour sa pratique sportive. En conclusion, pour ne pas exposer votre club à diverses problématiques, il convient de souscrire, en complément de celles évoquées ci-dessous, des assurances en matière de vols, incendies, activités exceptionnelles (loto, brocante etc...), dégâts des eaux, véhicules etc...

Les textes de référence et liens utiles :

- Code du sport (art. L321-1 et suivants et L331-9) (art. L321-4).

Soirée des Récompenses, 4^{ème} édition

Temps fort de la fin de saison, la Soirée des Récompenses s'est déroulée, en présence des Partenaires majeurs de la LMF, au Casino de La Seyne-sur-Mer (Var). Les Médaillés de Ligue, les lauréats du Permis de conduire une équipe de Jeunes, les clubs vainqueurs du Challenge de la Sportivité et les clubs champions ont été honorés au cours de cette Soirée de Gala.

